

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MINGAN  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

**PROCÈS-VERBAL** de la session régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le dix huitième du mois de mars de l'an deux mille quatorze à seize heures trente (18-03-2014 à 16 h 30) au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Madame Violaine Doyle, préfet et mairesse de la ville de Port-Cartier  
Madame Carole Chevarie, conseillère, ville de Port-Cartier  
Monsieur Gilles Fournier, conseiller, ville de Port-Cartier  
Monsieur Réjean Porlier, préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles  
Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles

---

**OUVERTURE DE LA SESSION**

La préfet, madame Violaine Doyle, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière du 18 mars 2014 à 16 h 30.

**2014-03-020**

**Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 18 mars 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 18 mars 2014 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

**2014-03-021**

**Adoption du procès-verbal de la session régulière du 18 février 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 18 février 2014 tel que présenté."

2014-03-022

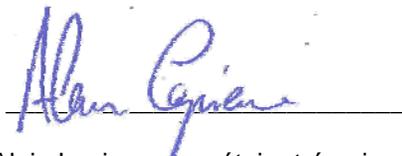
**Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement de la MRC de Sept-Rivières au 12 mars 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 12 mars 2014, de 229 391.62 \$".  
(Voir annexe « A »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisant pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2014-03-023

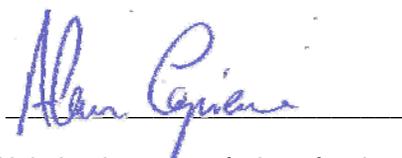
**Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement du TNO Lac-Walker au 12 mars 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la municipalité TNO Lac-Walker au 12 mars 2014, de 26 653.21 \$".  
(Voir annexe « B »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la municipalité TNO Lac-Walker dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2014-03-024

**Autorisation de signature d'une entente avec le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.**

ATTENDU QUE le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire peut, en vertu de l'article 21.30 de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, conclure avec une MRC une entente pour la mise en application d'une politique du gouvernement;

ATTENDU QUE le gouvernement a adopté, le 6 novembre 2013, la Politique nationale de la ruralité 2014-2024 et que le Décret 882-2012 du 20 septembre 2012 concernant le ministre délégué aux Régions a pour effet de confier à celui-ci la responsabilité de l'application de la Politique;

ATTENDU QUE la Politique a pour pivot le Pacte rural, conclu entre le gouvernement du Québec et chaque MRC, pour permettre la réalisation de projets en fonction des priorités de chaque milieu;

ATTENDU QUE la Politique prévoit également le renforcement du réseau des agents de développement rural à l'emploi des MRC, ou de leur centre local de développement (CLD);

ATTENDU QUE la Politique fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours pour en confirmer ou adapter, au besoin, ses visées;

ATTENDU QUE le ministre a identifié la municipalité régionale de comté de Sept-Rivières comme partenaire pour la mise en œuvre de la Politique;

IL EST PROPOSÉ PAR le "préfet suppléant" et maire de la ville de Sept-îles monsieur Réjean Porlier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise madame Violaine Doyle à titre de préfet, a signer l'entente concernant le pacte rural 2014-2019

2014-03-025

**Embauche pour pourvoir au poste chef d'équipe 2014**

ATTENDU QUE le chef d'équipe de l'écopatrouille coordonne l'ensemble des activités des écopatrouilleurs durant la saison estivale et ainsi, constitue un poste clé au sein de l'équipe de sensibilisation à la protection de l'environnement;

ATTENDU QUE le poste a été occupé, depuis sa création en 2009, par des stagiaires de niveau universitaire et que ces expériences se sont avérées enrichissantes à la fois pour la MRC de Sept-Rivières que pour les étudiants embauchés;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a fait une offre de stage dans diverses universités québécoises pour pourvoir au poste de chef d'équipe 2014;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE madame Nalitha Tousignant-Paradis soit embauchée comme chef d'équipe de l'Écopatrouille à compter du 5 mai 2014 jusqu'au 22 août 2014 et que cet emploi soit considéré comme un stage étudiant au sein de la MRC de Sept-Rivières;

QUE la MRC de Sept-Rivières consent à verser au stagiaire un salaire de 17.43 \$ de l'heure et les avantages sociaux liés aux emplois étudiants;

QUE madame Caroline Cloutier, conseillère en environnement et développement durable et responsable du projet de l'Écopatrouille ainsi que monsieur Alain Lapierre, directeur général, soient responsables de réaliser les activités de supervision et d'évaluation de madame Nalitha Tousignant-Paradis en lien avec la réalisation de ce stage".

**2014-03-026**

**Participation à une activité de financement de Groupe scout de Sept-Îles**

ATTENDU la tenue du souper bénéfique annuel du groupe scout de Sept-Îles aura lieu le 12 avril 2014;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières participe à l'activité de financement du Groupe scout de Sept-Îles pour un montant de 160 \$.

QUE les sommes soient prises à même le poste « promotion et publicité »."

**2014-03-027**

**Octroi d'une aide financière à la Société historique du Golfe**

ATTENDU QUE la demande de la Société historique du Golfe afin de soutenir la 30<sup>e</sup> édition de la revue d'histoire de la Côte-Nord.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la MRC de Sept-Rivières verse une subvention de 200 \$ à la Société historique du Golfe afin de soutenir la réalisation de la 30<sup>e</sup> édition de la revue d'histoire de la Côte-Nord;

QUE les sommes soient prises à même le poste « promotion et publicité »."

2014-03-028

**Autoriser Alain Lapierre, directeur général, à assister à la formation l'accès aux documents des organismes municipaux et la protection des renseignements personnels**

IL EST PROPOSÉ PAR le "préfet suppléant" et maire de la ville de Sept-îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise Alain Lapierre, directeur général à assister à la formation l'accès aux documents des organismes municipaux et la protection des renseignements personnels;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le remboursement des dépenses, selon le règlement en vigueur."

2014-03-029

**Adoption du plan d'action environnemental 2014**

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a adopté une politique environnementale pour son organisation;

ATTENDU QUE cette politique comprend des objectifs liés à l'éducation et la mobilisation des employés et des membres du Conseil de la MRC de Sept-Rivières, à son implication communautaire et son rayonnement ainsi qu'à la gestion environnementale de ses activités;

ATTENDU QUE la MRC s'est engagée à adopter et mettre en œuvre un plan d'action annuel présentant des mesures concrètes, mesurables et vérifiables découlant de ces objectifs;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le Plan d'action environnemental 2014;

QUE le Comité environnemental soit en charge de veiller à sa mise en œuvre et de sa révision annuelle;

QUE les résultats de son application soient présentés annuellement auprès du Conseil de la MRC de Sept-Rivières, de la direction générale et du personnel."

2014-03-030

**Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2014-288 amendant le règlement de zonage 2007-103 de la ville de Sept-Îles**

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Sept-Îles désire amender son règlement de zonage n° 2007-103 ;

ATTENDU QUE le règlement n° 2014-288 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2014-288 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2014-03-031

**Adoption du règlement 03-2014**

**Modification au schéma d'aménagement et de développement :**

**Agrandissement du périmètre d'urbanisation du secteur Ferland de Sept-Îles**

ATTENDU QU'un schéma d'aménagement et de développement est en vigueur sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières;

ATTENDU QUE la Ville de Sept-Îles a adopté la résolution N° 1308-629 « Secteur Ferland – Agrandissement du périmètre d'urbanisation (projet Village des Rapides) : demande à la MRC de Sept-Rivières »;

ATTENDU QU'en annexe de cette résolution, un rapport argumentaire du Service d'urbanisme de la Ville de Sept-Îles établie la mise en contexte de la demande d'agrandissement du périmètre d'urbanisation;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières accepte de modifier le schéma d'aménagement et de développement selon la demande de la Ville de Sept-Îles;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné en date du 19 septembre 2013.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE Le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le règlement N° 03-2014 "Modification au schéma d'aménagement et de développement : Agrandissement du périmètre d'urbanisation du secteur Ferland de Sept-Îles " ainsi que le document indiquant les modifications que devra apporter la Ville de Sept-Îles à sa réglementation d'urbanisme advenant l'entrée en vigueur de ce règlement;

QUE soit annexée à la présente résolution la demande de la Ville de Sept-Îles et tous les documents qui y sont annexés.

2014-03-032

**Adoption du projet de règlement n° 2014-P01  
Amendement au règlement de zonage n° 07-92 - Agrandissement de la  
zone 09-V**

IL EST PROPOSÉ PAR le "préfet suppléant" et maire de la ville de Sept-îles  
monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE Le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le projet de règlement  
n° 2014-P01 "Amendement au règlement de zonage no 07-92 - Agrandissement de  
la zone 09-V".

2014-03-033

**Autoriser monsieur Philippe Gagnon à participer au congrès de l'Association  
des aménagistes régionaux du Québec (AARQ) qui aura lieu du 23 au 25 avril  
2014 à Québec**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Philippe Gagnon,  
aménagiste et directeur général adjoint, à participer au congrès de l'Association des  
aménagistes régionaux du Québec (AARQ) qui aura lieu du 23 au 25 avril 2014 à  
Québec".

**Période de Questions**

Intervention de monsieur Roberto Stéa, citoyen du Lac Daigle.

Demande d'information concernant le report de l'adoption du règlement d'emprunt et  
des travaux de réfection pour le chemin du Lac Daigle.

Problématique de la présence de la carrière dans le secteur TNO du Lac Walker à  
proximité du Lac Daigle.

Mine Arnaud, quel est le pouvoir de la MRC en fonction de son schéma  
aménagement?

2014-03-034

**Levée de la session**

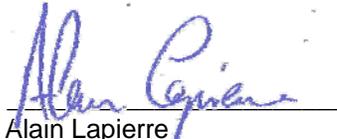
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 18 mars 2014 soit levée à 17 h 35."



Violaine Doyle  
Préfet



Alain Lapierre  
Directeur général et secrétaire trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.



Violaine Doyle  
Préfet

# **ANNEXE A**

**LISTE DES COMPTES À PAYER**  
**MRC DE SEPT-RIVIÈRES AU 12 MARS 2014**

|                                                                                             |              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>1. PLACEMENTS NORD-CÔTIERS</b>                                                           |              |
| Réf. : -Loyer pour le mois de mars 2014 .....                                               | 6 850.02 \$  |
| Réf. : -Surtaxe d'affaires pour 2014 .....                                                  | 5 840.19 \$  |
| <b>2. GILLES FOURNIER</b>                                                                   |              |
| Réf. : -Déplacement pour session du 18 février 2014.....                                    | 78.96 \$     |
| Réf. : -Déplacement pour Forum élus 27 février 2014.....                                    | 65.80 \$     |
| <b>3. CAROLE CHEVARIE</b>                                                                   |              |
| Réf. : -Déplacement pour session du 18 février 2014.....                                    | 65.80 \$     |
| Réf. : -Déplacements pour Forum élus 27 et 28 février 2014.....                             | 131.60 \$    |
| <b>4. ALAIN LAPIERRE</b>                                                                    |              |
| Réf. : -Frais de déplacement et autres pour février 2014.....                               | 43.00 \$     |
| <b>5. RENÉE HAINCE</b>                                                                      |              |
| Réf. : -Frais de déplacements pour février 2014.....                                        | 48.00 \$     |
| Réf. : -Dépenses diverses / Petite-caisse.....                                              | 84.95 \$     |
| <b>6. CHANTAL BOUCHARD</b>                                                                  |              |
| Réf. : -Frais de déplacements et autres pour février 2014.....                              | 182.20 \$    |
| <b>7. RECEVEUR GÉNÉRAL</b>                                                                  |              |
| Réf. : -Cotisations pour février 2014.....                                                  | 5 210.61 \$  |
| Réf. : -Remises impôt fédéral pour 2013, écart sur production sommaire.....                 | 1 346.18 \$  |
| <b>8. MINISTRE DU REVENU</b>                                                                |              |
| Réf. : -Cotisations pour février 2014.....                                                  | 11 660.44 \$ |
| <b>9. CARRA</b>                                                                             |              |
| Réf. : -Cotisations pour février 2014.....                                                  | 266.42 \$    |
| <b>10. SSQ, GROUPE FINANCIER</b>                                                            |              |
| Réf. : -Cotisations au fonds de pension pour février 2014.....                              | 4 443.70 \$  |
| <b>11. STANDARD LIFE</b>                                                                    |              |
| Réf. : -Assurance-collective pour mars 2014.....                                            | 3 111.84 \$  |
| <b>12. LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC</b>                                                 |              |
| Réf. : Loyer BANQ pour le mois de février 2014.....                                         | 3 133.98 \$  |
| <b>13. COGECO</b>                                                                           |              |
| Réf. : -Frais pour avril 2014.....                                                          | 52.88 \$     |
| <b>14. TELUS</b>                                                                            |              |
| Réf. : -Frais entretien système Norstar pour avril 2014.....                                | 32.25 \$     |
| Réf. : -Frais interurbains février et serv. Et entretien pour mars 2014.....                | 431.13 \$    |
| <b>15. TELUS MOBILITÉ</b>                                                                   |              |
| Réf. : -Frais cellulaires pour février 2014.....                                            | 294.45 \$    |
| <b>16. VISA DESJARDINS</b>                                                                  |              |
| Réf. : -Géomatèque; cartes baux de villégiature.....                                        | 377.70 \$    |
| Réf. : -Dendrotik; clinomètre et stéréoscope baux de villégiature.....                      | 317.22 \$    |
| Réf. : -Comptoir 560; repas session du 18 février 2014.....                                 | 121.91 \$    |
| Réf. : -Comptoir 560; repas rencontre pacte rural 14 février 2014.....                      | 134.48 \$    |
| Réf. : -Restaurant bar l'Ambiance; repas rencontre équipe du 24 février 2014.....           | 188.29 \$    |
| <b>17. BANQUE NATIONALE</b>                                                                 |              |
| Réf. : -Frais pour perception de comptes, février 2014.....                                 | 25.00 \$     |
| <b>18. LOUISE LANDRY</b>                                                                    |              |
| Réf. : -Révision linguistique de contes (final), projet écopatrouille avec pacte rural..... | 250.00 \$    |

|                                                                                     |                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| <b>19. JOURNAL LE NORD-CÔTIER</b>                                                   |                      |
| Réf. : -Avis public, règlement #07-2013.....                                        | 117.16 \$            |
| Réf. : -Offre d'emploi-écopatrouilleurs.....                                        | 293.42 \$            |
| Réf. : -Offres d'emploi-MRC (3).....                                                | 1 081.69 \$          |
| <b>20. FRANCO TYP-POSTALIA</b>                                                      |                      |
| Réf. : -Location trimestrielle machine à timbres.....                               | 148.32 \$            |
| <b>21. COMPTOIR 560</b>                                                             |                      |
| Réf. : -Repas de Noël (22) élus et employés.....                                    | 857.55 \$            |
| <b>22. NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES</b>                                             |                      |
| Réf. : -Copies facturables, imprimante Renée au 17 février 2014.....                | 16.51 \$             |
| Réf. : -Copies facturables, imprimante réseau au 3 mars 2014.....                   | 235.86 \$            |
| <b>23. ASS. DES BIOLOGISTES DU QUÉBEC</b>                                           |                      |
| Réf. : -renouvellement adhésion et cotisation annuelle 2014, C.Cloutier.....        | 143.72 \$            |
| <b>24. MADAME DIANE LAFLAMME</b>                                                    |                      |
| Réf. : -Livres de contes jeunesse à caractère environnemental, Final.....           | 2 299.50 \$          |
| <b>25. COMITÉ ZIP CÔTE-NORD DU GOLFE</b>                                            |                      |
| Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-14, deuxième versement.....                      | 7 000.00 \$          |
| Réf. : -Pacte rural, Projet PR2014-03, premier versement.....                       | 1 200.00 \$          |
| <b>26. CLUB FADOQ LES PIONNIERS DE PORT-CARTIER</b>                                 |                      |
| Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-37, FINAL.....                                   | 160.00 \$            |
| <b>27. VILLE DE SEPT-ÎLES</b>                                                       |                      |
| Réf. : -Paiement quotes-part pour équipement supra-local (route) pour 2014.....     | 36 528.00 \$         |
| Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-29, FINAL.....                                   | 10 000.00 \$         |
| <b>28. SERVICE DE CARTES DES JARDINS</b>                                            |                      |
| Réf. : -Frais marchands pour février 2014.....                                      | 294.00 \$            |
| <b>29. SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET PATRIMONIALE DE PC</b>                                 |                      |
| Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-32, deuxième versement.....                      | 6 700.00 \$          |
| <b>30. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE</b>                                        |                      |
| Réf. : -Pacte rural, Projet PR2014-05-06, premier versement.....                    | 22 000.00 \$         |
| <b>31. SAAQ</b>                                                                     |                      |
| Réf. : -Immatriculations véhicules MRC pour 2014.....                               | 604.21 \$            |
| <b>32. MESSAGERIE AILE-AIR</b>                                                      |                      |
| Réf. : -Transports enveloppes janvier et février 2014.....                          | 17.98 \$             |
| <b>33. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PC</b>                                      |                      |
| Réf. : -Pacte rural, Projet PR2014-04, premier versement.....                       | 3 500.00 \$          |
| <b>34. ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU SECTEUR PIGOU</b>                               |                      |
| Réf. : -Pacte rural, Projet PR2014-01, premier versement.....                       | 645.00 \$            |
| <b>35. CORP. SUN MÉDIA</b>                                                          |                      |
| Réf. : -Avis publics-Concours gagne ton portable.....                               | 258.69 \$            |
| <b>36. COMITÉ DE RELANCE DE LA STATION DE SKI GALLIX</b>                            |                      |
| Réf. : -Versement du 1 <sup>er</sup> mars 2014 tel que spécifié dans l'entente..... | 81 250.00 \$         |
| <b>37. PÉTROLES IRVING</b>                                                          |                      |
| Réf. : -Dépenses essence pour février 2014.....                                     | 111.56 \$            |
| <b>38. TOURISME CÔTE-NORD DUPLESSIS</b>                                             |                      |
| Réf. : -Entente de partenariat régional en tourisme pour 2014.....                  | 8 500.00 \$          |
| <b>39. PUBLICATIONS CCH LTÉE.</b>                                                   |                      |
| Réf. : -Codes des municipalités.....                                                | 639.45 \$            |
| <b>TOTAL DES DÉPENSES</b> .....                                                     | <b>229 391.62 \$</b> |

# **ANNEXE B**

**LISTE DES COMPTES À PAYER**  
**TNO LAC-WALKER AU 12 MARS 2014**

|                                                                                |                     |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>1. MRC DE SEPT-RIVIERES</b>                                                 |                     |
| Réf. : -Dépenses partageables pour mars 2014.....                              | 12 788.42 \$        |
| <b>2. HYDRO-QUÉBEC</b>                                                         |                     |
| Réf. : -Éclairage public pour février 2014.....                                | 547.19 \$           |
| <b>3. LABORATOIRE ENVIRONEX</b>                                                |                     |
| Réf. : -Analyses eau pour janvier 2014.....                                    | 447.89 \$           |
| <b>4. ÉQUIPEMENTS NORDIQUES</b>                                                |                     |
| Réf. : -Contrat de déneigement, pourtour du lac daigle vers.#3, 2013-2014..... | 8 249.46 \$         |
| Réf. : -Contrat de déneigement, 1.7 KM vers.#3, 2013-2014.....                 | 1 678.98 \$         |
| <b>5. TOURISME CÔTE-NORD / DUPLESSIS</b>                                       |                     |
| Réf. : -Entente de partenariat régional en tourisme pour 2014.....             | 1 500.00 \$         |
| <b>6. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE</b>                                    |                     |
| Réf. : -Réception des matières recyclables pour février 2014.....              | 85.20 \$            |
|                                                                                | .                   |
| <b>7. CONSEIL DES MONTAGNAIS</b>                                               |                     |
| Réf. : -Collecte des ordures et recyclables pour janvier 2014.....             | 1 356.07 \$         |
| <br>                                                                           |                     |
| <b>TOTAL DES DÉPENSES .....</b>                                                | <b>26 653.21 \$</b> |